

RAMBO

Découvrez une vaste palette de paysages du Golfe du Morbihan. Les anciens marais salants furent au 19^{ème}, le théâtre de la contrebande du sel. Les Gabelous (douaniers) se livraient à des poursuites avec les Culs Salés (Les contrebandiers). Sentier accessible et roulant pour les vélos qui ne peuvent emprunter le sentier côtier. Les marcheurs pourront suivre le GR© 34.

Code de balisage - Charte FFRP

BONNE DIRECTION



TOURNER À DROITE



TOURNER À GAUCHE



MAUVAISE DIRECTION



7h
Difficulté



2h15
Difficulté

SENTIER DES CULS SALÉS

N° 12 | 21 km | **SÉNÉ**

DÉPART

 Parking derrière la Mairie

1 Dos à la mairie, prendre la rue à gauche en direction des commerces. Tourner à droite et passer entre l'église Saint-Patern et le restaurant. Poursuivre dans la rue des Ecoles, en passant devant le centre culturel Grain de Sel. A droite point de vue sur le Golfe du Morbihan. Le circuit emprunte le tracé du GR34[®] en direction de Montsarrac.

2 Au rond-point du Purgatoire, emprunter en face sur 600 m le chemin d'exploitation vers Montsarrac. A droite se trouvent les installations sportives du complexe Le Derf. Au carrefour suivant, prendre à gauche. Une petite route étroite conduit à Ozon.

3 Au stop prendre à droite vers Montsarrac (RD 199). Attention, prudence, la route est fréquentée. Longer la digue et passer devant la ferme de Bilherbon. À 250 m, prendre à gauche la route en direction de Kerarden. À la chapelle, prendre à droite jusqu'au carrefour où se trouve un remarquable calvaire.

4 Deux variantes possibles :
- Presqu'île de Villeneuve tout droit à 600 m. Si vous êtes à vélo, accès possible seulement en aller-retour. Si vous êtes à pied, il est possible de faire le tour.
- Cale de la Garenne à gauche puis à droite à 700 m, les vélos s'arrêtent à la cale.

Au retour, traverser le village de Kerarden, dans un angle de rue prendre le chemin de la Fontaine Vat à droite. À partir de là, suivre les indications « Réserve Naturelle ». La vue s'étend sur les anciens marais salants. À la route, traverser au passage protégé et reprendre légèrement en décalé en face une allée bordée d'arbres sur 600 m. Au carrefour de chemins suivant, prendre le chemin stabilisé à droite et traverser deux routes.

5 A la Route de Brouel, possibilité de rejoindre la Réserve naturelle des marais de Séné à 250 m à droite. Le circuit continue à gauche, puis à la Croix Neuve prendre à droite le 1^{er} chemin bordé de vieux arbres. A partir de là, suivre l'indication « Saint-Laurent ». Passer dans le village de Falguérec puis, par une succession de sentes en sous-bois, gagner le croisement des 4 Quatre Vents. Longer le périmètre de la Réserve en direction de Bindre.

6 Bindre. 2 possibilités : Circuit long (boucle de 5 km) par St-Laurent et le GR©34, continuer tout droit vers Cano. Circuit court : Dans le village suivre la route sur 400 m à gauche et les indications « la Belle Etoile ». Revenir au bourg.

7 Prendre la piste cyclable à gauche puis traverser pour prendre un sentier en sous-bois qui débouche à la croix sur l'avenue de Penhoët. La suivre à gauche pour retrouver la mairie.

Consultez nos circuits sur
www.tourisme-vannes.com
ou sur l'appli « Vannes Tour »

et partagez vos commentaires
et/ou photos avec #visitgolfe



Vannes-Séné 5km



1

7 SENE

2

5

Réserve Naturelle

des Marais de Séné

Michotte

3

4

Montsarrac

6